

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-249/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 17/7°L du 25 janvier et 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.

n° 69-249/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
6 février 1969

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1969

Date du numéro
25 février 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est vrendant exécutoire la délibération n° 17/7°L du 25 janvier et 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés accordant des parcelles de terrains domaniaux en concession provisoire.